INSTRUMENTS D'APPUI

Fascicule 6 : Fiscal

Exonération fiscale

DGI

Offre :

Neutralité fiscale au titre de l'IS des prises de participation dans le capital des Startup

Objet :

Réduction de l'IS pour les entreprises qui prennent des participations dans le capital des entreprises innovantes en nouvelles technologies

Eligibilité : TPE, PME, Start-up

Descriptif :

Réduction occasionnelle de l'IS égale au montant de l'impôt correspondant au montant de la participation dans le capital des jeunes entreprises innovantes en nouvelles technologies. Le montant de la participation ouvrant droit à la réduction d'impôt est plafonné à 500.000DH

Condition :

Prise de participation dans le capital des Start-ups avec conditions prévues à l'article 7-XII du CGI

Cycle de vie :

Création d'entreprise, Démarrage de l'activité, Développement/Croissance, Autres

Finalité :

Innovation, technologie et recherche & développement, Protection de l'environnement, développement durable et Autres

Contact :

Par l'intermédiaire des directions régionales

scannez le code qr